

Les jeunes francophones et l'Afrique. Une piste pour les défis démographiques et économiques des régions ressources du Québec

Abdoul Echraf Ouedraogo

Volume 28, numéro 1, 2019

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1090368ar>
DOI : <https://doi.org/10.1522/revueot.v28n1.1019>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Chicoutimi

ISSN

1493-8871 (imprimé)
2564-2189 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Ouedraogo, A. (2019). Les jeunes francophones et l'Afrique. Une piste pour les défis démographiques et économiques des régions ressources du Québec. *Revue Organisations & territoires*, 28(1), 13-23.
<https://doi.org/10.1522/revueot.v28n1.1019>

Résumé de l'article

Les régions ressources du Québec sont installées dans un cycle de dévitalisation démographique face auquel les politiques et programmes successifs en faveur du développement régional ne semblent pas infléchir. Ces politiques se focalisent principalement sur la valorisation des potentialités économiques, la stimulation de l'entrepreneuriat, la promotion de pôles d'excellence qui sont autant de dimensions qui font défaut aux régions. Pourtant, en mettant l'accent sur ce qui fait défaut aux régions, les stratégies promues minorent des atouts importants de ces régions : soit, le capital institutionnel et le potentiel de produits et services que ses institutions pourraient offrir; ensuite, le capital de position de ces régions du Québec dont la complémentarité des besoins avec les autres régions francophones du monde est frappante. Cet article montre que les régions du Québec ont tout intérêt à tirer avantage de la diversité et du nombre d'organisations et d'institutions qui maillent les territoires régionaux, tout autant que de l'offre éducative, culturelle et artistique que ces institutions peuvent apporter dans un marché mondial de l'éducation, de la culture et du loisir en pleine expansion.

© Abdoul Echraf Ouedraogo, 2019



Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://propos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Les jeunes francophones et l'Afrique. Une piste pour les défis démographiques et économiques des régions ressources du Québec

Abdoul Echraf Ouedraogo^a

RÉSUMÉ. Les régions ressources du Québec sont installées dans un cycle de dévitalisation démographique face auquel les politiques et programmes successifs en faveur du développement régional ne semblent pas infléchir. Ces politiques se focalisent principalement sur la valorisation des potentialités économiques, la stimulation de l'entrepreneuriat, la promotion de pôles d'excellence qui sont autant de dimensions qui font défaut aux régions. Pourtant, en mettant l'accent sur ce qui fait défaut aux régions, les stratégies promues minorent des atouts importants de ces régions : soit, le capital institutionnel et le potentiel de produits et services que ses institutions pourraient offrir; ensuite, le capital de position de ces régions du Québec dont la complémentarité des besoins avec les autres régions francophones du monde est frappante. Cet article montre que les régions du Québec ont tout intérêt à tirer avantage de la diversité et du nombre d'organisations et d'institutions qui maillent les territoires régionaux, tout autant que de l'offre éducative, culturelle et artistique que ces institutions peuvent apporter dans un marché mondial de l'éducation, de la culture et du loisir en pleine expansion.

ABSTRACT. *Quebec's resource regions are experiencing a cycle of demographic devitalization, where successive regional development policies and programs do not seem to have an effect. These policies focus mainly on enhancing economic potential, stimulating entrepreneurship and promoting centres of excellence, that are all lacking in the regions. However, by focusing on what is lacking in the regions, the strategies promoted minimize significant assets of these regions: firstly, the institutional capital and the potential of the products and services that its institutions could provide; secondly, the location advantage of these regions of Quebec, whose needs complementarity with other francophone regions of the world is striking. This article points out that Quebec regions have every interest in taking advantage of the diversity and number of organizations and institutions that mesh regional territories. It also points out the educational, cultural and artistic advantages that these institutions can provide in the growing global market of education, culture and leisure activity.*

Introduction

Tandis que partout dans le monde le développement économique se « métropolise », la marginalisation des régions rurales devient comme une fatalité de l'histoire. Si les manifestations économiques de ce mouvement inversé entre métropoles et régions peuvent tarder à se faire sentir, l'effet démographique est presque instantané. Recensement après recensement, les statistiques montrent partout dans le monde des gains continus de population dans les métropoles, et des pertes de

population dans les régions rurales qui ont comme corollaire leur dévitalisation progressive.

Pour les régions du Québec, cette dévitalisation prend une ampleur plus aiguë du fait qu'elle se conjugue à un contexte de vieillissement de la population¹, particulièrement prononcé dans les régions dites ressources. L'indice de vitalité économique calculé par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) montre qu'en 2014, les trois municipalités présentant l'indice de vitalité économique le plus faible se situaient dans ces dites régions (Gaspésie-Îles de la Madeleine et du Bas-Saint-Laurent) (ISQ,

^a Docteur en développement régional, chercheur associé à la Chaire Senghor de l'Université du Québec en Outaouais et consultant international en coopération

2016, p. 2). Si on étend les observations aux dix municipalités ayant l'indice de vitalité le plus faible, sept d'entre elles se trouvaient dans une de ces régions éloignées. De fait, c'est près de 85 % des municipalités du Bas-Saint-Laurent et tout près de 90 % de celles de la Gaspésie-Île-de-la-Madeleine qui présentaient selon les données de 2014 un indice de vitalité négatif. À l'opposé selon les données de l'ISQ, « les communautés les plus vitalisées sur le plan économique se concentrent essentiellement (...) dans les régions métropolitaines de Québec, de Montréal et d'Ottawa-Gatineau. Des 219 localités du premier quintile, 90 sont situées dans ces régions métropolitaines. En contrepartie, on trouve peu de localités éloignées des grands centres urbains dans le haut du classement » (ISQ, 2016, p. 5).

Pour faire face à cette dévitalisation dont les causes sont principalement d'origine démographique, les régions éloignées se sont engagées dans des stratégies de régionalisation de l'immigration, d'attraction des étudiants étrangers, et d'internationalisation des établissements régionaux à vocation économique (PME) et éducative (collèges d'enseignement général et professionnel (cégeps) et universités). Ce texte portera sur ces trois stratégies privilégiées par les régions, en discutant de leur pertinence et de leur effectivité selon le potentiel qu'offre l'espace francophone qui devrait constituer un marché naturel pour les acteurs régionaux du Québec. Nous commençons l'article par rappeler le contexte des politiques publiques dans lequel s'inscrit chacune de ces stratégies et qui ont une influence sur leur portée.

1. Historique de la régionalisation de l'immigration au Québec

Depuis 1991, le Québec s'est fixé comme objectif de « favoriser la régionalisation de l'immigration dans une perspective de développement régional » (MICC, 1991, p. 63). Les résultats obtenus, deux

décennies après cette déclaration sont modestes bien que réels. Dès la première décennie suivant cette déclaration (entre 1991 et 2001), la proportion d'immigrants choisissant de s'installer ailleurs qu'à Montréal a augmenté de 12 % (de 70 670 à 85 080), selon les données du ministère de l'Immigration (MICC, 2003, p. 21). Cependant, l'essentiel de cette déconcentration s'est fait en faveur des régions avoisinant immédiatement celle de Montréal comme la région de Laval, la Montérégie et jusqu'à une certaine mesure la région de Québec et l'Outaouais. Encore en 2017, les régions éloignées de la métropole qu'on appelle communément régions ressources (Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Côte-Nord, Abitibi-Témiscamingue, etc.) attirent chacune moins de 2 % des immigrants admis au Québec.

Le défi de la régionalisation reste donc entièrement posé à ces régions périphériques qui n'ont pas bénéficié de cette tendance à la déconcentration de l'immigration hors de la région de Montréal. De plus, les différents gouvernements à travers leur politique publique régionale ont placé la barre haute en faisant de l'immigration un des principaux outils de revitalisation des régions. Or, le bilan des initiatives montre qu'il ne suffit pas d'attirer les immigrants en région, encore faudrait-il avoir sur place les conditions économiques et les services nécessaires pour les garder. Malheureusement, faute d'emplois, de diversification économique, et de cadre social adéquat, leur rétention se révèle un pari difficile, et ce, même si le Québec est une des premières provinces canadiennes à définir la régionalisation de l'immigration comme un enjeu dans ses politiques publiques. Les statistiques sur la région de destination montrent que l'essentiel de l'immigration projetée vise la grande région de Montréal, la Montérégie et la ville de Québec, de sorte que les autres régions sur les treize que compte la province se partagent autour de 10 % de l'immigration projetée selon le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI).

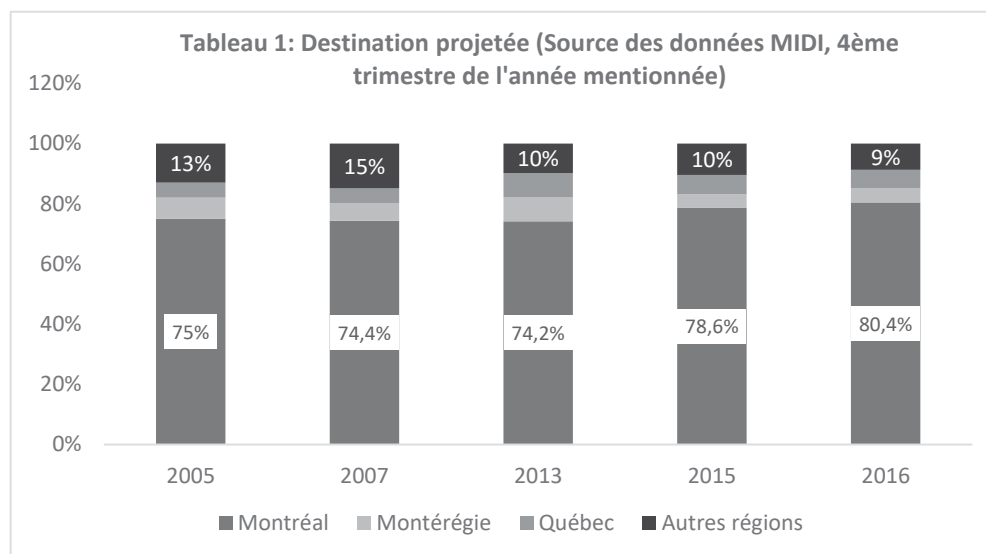


Tableau 1 – Destination projetée (Source des données MIDI, 4^e trimestre de l'année mentionnée)
 Source : Statistiques sur la destination projetée. (Donnée du 4^e trimestre des années mentionnées, compilées à partir des *Bulletins statistiques sur l'immigration permanente au Québec* du MIDI²)

Rien n'indique des améliorations dans le futur. Les projections de l'ISQ, en matière d'immigration, indiquent qu'en 2021, 79 % des immigrants résideraient dans la région métropolitaine de Montréal, contre seulement 0,06 % en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 0,08 % sur la Côte-Nord, 0,21 % au Bas-Saint-Laurent et 0,33 % au Saguenay-Lac-Saint-Jean (ISQ, 2014).

Sur le plan des politiques publiques, on constate que la régionalisation de l'immigration est un discours récurrent dans la mesure où, périodiquement, il connaît des pics avant de s'éteindre. Si les énoncés politiques officiels en la matière sont relativement récents (à partir de 1990), les préoccupations quant à une meilleure répartition spatiale des immigrants remontent aux années cinquante. Déjà, en 1954, il y avait eu un débat public soutenu à l'effet que le Québec devait imiter l'Ontario qui a réussi à redonner un second souffle à ses terres agricoles laissées en friche, grâce à l'attraction d'immigrants européens en milieu rural (Manegre, 1993; Simard, 1994).

Après s'être estompé pendant une quinzaine d'années, le discours sur la régionalisation de l'immigration réapparaît en 1972 sous forme d'une volonté de « dé-métropolisation » d'un phénomène qui ne profitait qu'à Montréal. Les programmes de francisation (COFI) mis en œuvre dès 1975 dans cinq régions du Québec (Québec, Trois-Rivières, Hull, Sherbrooke,

Chicoutimi) autres que Montréal entraient dans cette optique de dé-métropolisation (Simard, 1994). Cependant, dans les années qui ont suivi, la régionalisation n'a touché essentiellement que les personnes arrivées sous le statut de réfugiés, avec une proportion de plus de 45 % de cette catégorie établie à cette période hors de la région de Montréal. Le fait que, quelques années plus tard, la quasi-totalité de cette population avait quitté les régions pour les principales métropoles de la province (Montréal, Québec, Sherbrooke) allait cependant freiner l'ardeur des partisans de la régionalisation.

À partir de 2003, l'intérêt pour la régionalisation de l'immigration prend un nouveau souffle, dans la foulée des consultations nationales sur le devenir des régions et l'impact des changements démographiques. Apparue comme enjeu majeur dans le plan d'action gouvernemental de 2004 (MICC, 2004), l'immigration sera considérée comme outil de développement régional lors du *Forum des générations* d'octobre 2004. La question de la participation des immigrants au développement du Québec occupera alors une bonne partie du plan d'action gouvernementale 2004-2007.

Cependant, comme dans plusieurs autres régions rurales canadiennes, les expériences de rétention de nouveaux arrivants ont été jusque-là peu concluantes. Entre autres explications avancées, il y a

le fait que les politiques de sélection ne sont pas adaptées au contexte des collectivités régionales et/ou rurales. Ces politiques favorisent principalement des immigrants ayant un profil urbain (universitaires, cadres, etc.) qui s'apparie mal avec les besoins des régions (Di Biase et Bauder, 2005; Reitz, 2005; Beshiri et Alfred, 2002; Beshiri, 2005). Or, malgré l'importance grandissante du secteur tertiaire, l'économie des régions rurales canadiennes reste encore très marquée par le secteur primaire qui demande principalement des ouvriers et des techniciens spécialisés plutôt que des cadres (Beshiri, 2005). Quand malgré tout, les régions arrivent à attirer des immigrants, ce sont les perspectives d'emploi pour les conjoints, la disponibilité de services connexes, l'accueil et les possibilités d'intégration sociale qui ne favorisent pas leur établissement à long terme (Ouedraogo, 2012; Bollman, Beshiri et Clemson, 2007).

Ces problèmes ne sont pas spécifiques aux régions ressources ou éloignées du Québec. Aux États-Unis, Johnson (2003) avait montré qu'au cours des cinq premières années suivant leur établissement dans les collectivités rurales, la moitié des immigrants repartaient principalement à cause du manque d'emploi. En Australie, le même problème de rétention se pose malgré une forte pénurie de main-d'œuvre de toutes catégories dans la partie rurale (Collins, 2007) et une forte critique écologique contre l'immigration métropolitaine (Hage, 1998). À l'instar du Canada, le gouvernement australien a même adopté avec un succès mitigé de nouvelles initiatives telles que le *Regional Sponsored Migration Scheme* (RSMS) et le *Regional Established Area Sponsored* (REAS). Ces programmes accordent des points supplémentaires et même de l'aide financière aux immigrants désireux de s'installer en dehors des métropoles.

Mesurant de plus en plus la dimension du problème, les pouvoirs publics comme les acteurs régionaux ont décidé de varier les stratégies pour attirer plus d'immigrants en région. En plus de viser les immigrants résidant dans les grands centres comme Montréal, les étudiants étrangers sont désormais identifiés comme des immigrants potentiels à attirer et à retenir (Ouedraogo et Boisjoly, 2012). Il paraît, en effet, plus judicieux de cibler ces jeunes et de les attirer dans des domaines de formation répondant aux besoins de l'économie locale que de chercher à déraciner des immigrants déjà

bien établis à Montréal. À long terme, croit le ministère de l'Immigration, ces jeunes « possèdent un potentiel d'intégration élevé et représentent des candidatures de choix pour le Québec » (MICC, 2004, p. 21)³.

2. Un début de mobilisation des acteurs régionaux autour de la capacité d'attraction de leurs établissements d'enseignement et de formation

Face aux défis d'attraction et de rétention que connaissent les régions du Québec, le Gouvernement du Québec a commencé à signer depuis 2006 un nombre record d'ententes en matière de régionalisation de l'immigration avec les régions⁴. La nouveauté dans cette politique tient surtout au fait que les établissements régionaux d'enseignement sont désormais considérés comme des facteurs d'attraction et de rétention d'immigrants potentiels. Le Gouvernement s'engagera alors expressément à « soutenir les établissements d'enseignement post-secondaire des régions dans leurs efforts de promotion et de recrutement d'étudiants étrangers » (MICC, 2004, p. 21). Cette politique ministérielle, plus connue sous le nom de « ÉduQuébec-Régions », a été initialement signée avec l'Abitibi-Témiscamingue, le Bas-Saint-Laurent, la Mauricie, l'Outaouais et le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Elle visait à aider ces régions à recruter des étudiants dans des salons à l'étranger.

À court terme, dans ces régions, « la clientèle des étudiants étrangers peut aider à maintenir certains programmes de niveau collégial et universitaire pour lesquels une diminution de clientèle locale est anticipée; et, à contribuer à leur vitalité aux plans culturel, social et économique » (MICC, 2004, p. 21). Plusieurs établissements régionaux d'enseignement se sont donc engagés dans des missions de recrutement à l'étranger. Ceux du Bas-Saint-Laurent sont parmi les premiers initiateurs de ces missions. À sa suite, plusieurs autres régions du Québec signeront des partenariats, notamment avec l'Île-de-la-Réunion dans le but de faciliter le séjour d'étudiants réunionnais dans leurs établissements de formation. On peut citer l'exemple du Cégep de Saint-Félicien. En plus de la Réunion, les établissements ont élargi leurs activités d'attraction à d'autres pays d'Afrique, d'Europe et d'Asie. En

2017, cette stratégie a permis au Cégep de Victoria-ville de rouvrir ses formations phares dans les domaines de l'ébénisterie, de la mécanique industrielle et du génie civil.

L'Université du Québec à Rimouski (UQAR), qui est un important pôle régional d'attraction, reçoit quant à elle chaque année des étudiants d'environ trente-cinq pays étrangers, dont principalement la France (Métropole et DOM-TOM), le Maghreb (Maroc, Tunisie, Algérie), la Chine, l'Amérique latine et l'Afrique subsaharienne. En 2016, les étudiants étrangers représentaient 6 à 7 % de la population de cette université, soit environ 450 étudiants sur un total d'environ 7100 étudiants (UQAR, 2017). Les secteurs qui attirent le plus d'étudiants internationaux sont l'océanographie, la gestion des ressources maritimes, l'ingénierie, le développement régional et la gestion de la faune.

Les approches de développement régional et d'internationalisation uniquement tournées vers l'appui à l'entrepreneuriat et à l'exportation économique doivent être sérieusement reconsidérées. Il faut aussi désormais considérer les institutions sociales, culturelles et éducatives qui maillent les territoires régionaux du Québec comme ressource et capital au même titre que les ressources naturelles, les entreprises, les commerces et les autres fournisseurs de biens et de services. Ces institutions disposent d'une expertise, de produits et de services qui répondent autant à des besoins réels sur le marché mondial de l'éducation, de la formation, de la culture et du loisir qui est en expansion. Une telle perspective plus élargie des ressources régionales qui inclurait les ressources institutionnelles permet d'envisager le développement des régions sur la base du capital ressource dont elles disposent et non sur ce qui leur manque ou sur leur handicap (vieillesse, éloignement, manque de diversification économique, etc.). Cette perspective permet dès lors de constater que les régions du Québec regorgent d'organisations productrices de services qui peuvent être concurrentielles dans le marché mondial de l'éducation et de la formation, de la culture et des loisirs. À titre d'exemple, seulement dans l'Est-du-Québec, au niveau collégial, on recense plusieurs établissements offrant une variété de formations à La Pocatière, Rimouski, Amqui et Matane. Un enseignement général est aussi dispensé dans la plupart des Cégeps. Celui de

Rimouski compte quatre programmes préuniversitaires et dix-huit programmes en enseignement technique. Le Cégep de La Pocatière compte quatre programmes préuniversitaires et huit programmes d'enseignement technique. Au Cégep de Rivière-du-Loup, on recense quatre programmes préuniversitaires et dix programmes en enseignement technique et à Matane, trois programmes préuniversitaires et dix programmes d'enseignement technique.

À ces programmes, il faut ajouter des établissements de niveau collégial spécialisés tels que le Conservatoire de musique de Rimouski, le Centre matapédien d'études collégiales, le Centre spécialisé de technologie physique du Québec inc., Innovation maritime, l'Institut maritime du Québec, l'Institut de technologie agroalimentaire, le Centre de transfert collégial technologique en optique-photonique (OPTECH) et la Corporation du service de recherche et d'expertise en transformation des produits forestiers de l'Est-du-Québec. L'Université du Québec à Rimouski (UQAR) offre près de dix-sept programmes de formation au premier cycle et certains au deuxième et au troisième cycle.

Cette offre dépasse donc largement les besoins en éducation et formation de la région du Bas-Saint-Laurent et même de l'Est-du-Québec. Si donc aujourd'hui plusieurs programmes de formation sont menacés de fermeture faute de clientèle suffisante, ce n'est pas tant leur pertinence qui est en cause que leur stratégie de mise en marché. Cette offre trouverait preneur dans le marché francophone qui est jeune et en demande. Une prise de conscience progressive s'opère déjà dans les réseaux d'enseignement et des stratégies d'internationalisation se mettent en place avec des moyens parfois timides et souvent très limités.

Ainsi, depuis 2004, plusieurs régions du Québec (Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Abitibi, Estrie, Mauricie) utilisent les accords ÉduQuébec pour attirer de jeunes étudiants étrangers dans les différentes collectivités régionales du Québec. De 2004 et 2015, selon les chiffres du ministère de l'Immigration, environ 1377 Réunionnais ont été accueillis par un établissement d'enseignement postsecondaire se trouvant dans une des régions du Québec. En 2011, 222 étudiants réunionnais diplômés choisissaient de s'établir en région et 75 % d'entre eux

travaillaient dans leur domaine d'étude. L'entente de coopération avec les représentants de l'île de La Réunion a été renouvelée en 2015 pour une durée de quatre ans. Selon les premières analyses du gouvernement du Québec, 60 % des étudiants réunionnais accueillis entre 2004 et 2007 ont obtenu un diplôme québécois. La grande majorité de ces jeunes ont obtenu leur diplôme et travaillent dans les régions du Québec. Ils apportent leur savoir-faire et leur culture dans les entreprises, les institutions, les garderies, les services sociaux et ceux de la santé où ils travaillent. Leurs besoins en consommation ont aussi favorisé l'émergence d'épicerie avec des produits exotiques (ethniques) dont raffolent tout d'abord les Québécois natifs qui étaient obligés d'aller jusqu'à Québec ou Montréal pour s'en procurer.

L'ouverture vers l'espace francophone peut être salutaire pour ces institutions régionales d'enseignement et de formation et donc pour les régions du Québec. Il y a quelques années, en 2012, les prévisions scolaires pour 2015 indiquaient que le nombre d'étudiants du Cégep de Gaspé chuterait de 1095 à 761. Or, en 2015, le Cégep avait réussi à accueillir 1164 étudiants grâce, entre autres, à une stratégie d'attraction agressive vers l'international (Cégep de la Gaspésie et des Îles, 2016, p. 12). Ainsi, en 2016-2017, un étudiant sur cinq au Cégep de la Gaspésie et des Îles provenait de l'extérieur de cette région, soit d'ailleurs au Québec ou de l'international (rapport annuel 2016-2017 du Cégep de la Gaspésie et des Îles). Des programmes de formation utile pour le marché du travail local ont donc pu survivre grâce à cette nouvelle clientèle. Il en est ainsi partout en Mauricie, en Abitibi, au Saguenay-Lac-Saint-Jean et partout ailleurs. Cette expérience à succès avec l'île de la Réunion peut être répétée à l'échelle de la francophonie où les jeunes de moins de 35 ans représentent 60 % de la population, c'est-à-dire 710 millions de personnes (Marcoux, Ouedraogo et Harton, 2016).

Dans cette course de positionnement sur le marché mondial de l'éducation et de la formation, les établissements régionaux du Québec demeurent cependant à la traîne comparativement à leurs homologues dans les métropoles. Selon les données compilées par le Bureau canadien de l'éducation internationale (BCEI, 2016), à l'automne 2016, on recensait 3599 étudiants étrangers inscrits à

l'UQAM et 4013 à Laval contre seulement 405 étudiants étrangers inscrits à l'UQAR et 268 à l'UQAT. Dans la même période, les grandes universités comme l'Université de Montréal et McGill avaient attiré chacune tout près de 10 000 étudiants étrangers.

De plus, si l'on se fie toujours aux données compilées du BCEI lesquelles confirment des tendances montrées par d'autres études, les universités francophones du Québec n'attirent pas assez dans leur zone d'attraction naturelle qu'est l'espace francophone. En effet, sur environ 350 000 étudiants étrangers présents au Canada en 2016, le tiers (34 %) venait de la Chine, suivie ensuite de l'Inde (14 %). La France n'arrive qu'en troisième position avec seulement 6 % des étudiants présents sur le territoire. Outre la France, les données du BCEI de 2014 montraient que le deuxième pays francophone pourvoyeur d'étudiants étrangers au Canada se situe en 20^e position, soit le Maroc. Les étudiants originaires de ce pays francophone ne représentaient alors que 0,69 % des étudiants étrangers (soit 2307 étudiants) présents au Canada. Même dans l'hypothèse où la totalité des étudiants originaires de pays francophones comme la France et le Maroc s'établiraient au Québec, la province et ses régions ont encore avantage à optimiser leur positionnement sur les marchés francophones de l'éducation afin d'améliorer leur part d'attraction.

Les impacts économiques immédiats des étudiants étrangers sont pourtant bien documentés. Selon une étude menée pour le compte du BCEI, les frais de scolarité et les dépenses de vie quotidienne des étudiants étrangers au Canada représenteraient chaque année tout près de 8 milliards de dollars pour l'économie canadienne (Kunin, R. et Associés, 2012).

3. Des régions québécoises vieillissantes et des institutions en déficit de clientèle dans un espace francophone croulant sous le poids des jeunes

En 2016, selon les données compilées par l'Observatoire de la langue française (2016) de l'Organisation internationale de la Francophonie, l'ensemble des États et gouvernements membres et observateurs de la Francophonie (OIF) comptait plus de 1,2 milliard d'habitants. Avec un effectif total de plus de 710 millions, les jeunes de moins de 35 ans

représentaient 60 % de cette population francophone (Marcoux, Ouedraogo, Harton 2016). La forte présence des moins de 35 ans dans l'espace francophone fait de celui-ci un des espaces linguistiques les plus jeunes. Si l'on considère uniquement les États et gouvernements ayant le français comme langue officielle, le poids démographique des jeunes apparaît encore plus important : sept personnes sur dix y ont moins de 35 ans. Ce poids des jeunes est encore plus important dans les pays francophones d'Afrique où ils représentent tout près de 80 % dans plusieurs pays dont le Burkina Faso (79,4 %), la RDC (78,7 %), la Côte d'Ivoire (76,5 %), le Niger (79,5 %), le Sénégal (78,0 %), le Tchad (81,1 %) (Marcoux et coll., 2016). Si on s'intéresse à la tranche des 15-34 ans qui représente un fort potentiel de marché pour l'offre régionale du Québec dans le domaine de l'éducation, la formation et l'emploi, l'intérêt stratégique de l'Afrique francophone devient encore plus évident pour les politiques régionales du Québec. En effet, les jeunes de 15 à 34 ans c'est-à-dire ceux vis-à-vis desquels les régions du Québec possèdent une offre extrêmement compétitive en termes d'éducation et d'emploi représentent au moins le tiers de la population dans ces pays francophones d'Afrique. Par exemple, 34 % de la population totale du Bénin, du Burkina Faso, de Madagascar, de la Mauritanie, du Sénégal; de 35 à 37 % de la population totale du Cameroun, de la Centrafrique, du Gabon, du Maroc, et du Liban (Marcoux et coll., 2016).

Pris dans la perspective des enjeux du Québec, ce paradoxe devient frappant. Il met la loupe d'un côté sur des régions québécoises en dévitalisation démographique et de l'autre, des régions francophones qui croulent sous le poids d'une jeunesse qui cherche désespérément des occasions pour améliorer son parcours professionnel et son niveau de vie. Le bien-être de cette jeunesse francophone en ce qu'il constitue une source de préoccupation pour les pays de l'espace francophone devrait aussi constituer un élément de la coopération et de la solidarité entre le Québec et la Francophonie. Aider les jeunes des autres pays à acquérir une expérience de travail ou d'entrepreneuriat dans les régions du Québec peut donc faire partie des éléments de la coopération décentralisée entre les régions du Québec et les autres régions francophones. En effet, il faut rappeler que sauf au Québec et au Canada, partout ailleurs les jeunes de l'espace francophone sont 2 à 6 fois plus exposés au chômage que les adultes.

Les données de l'Organisation internationale du travail de 2014 et celles d'autres institutions analysées dans le portrait des jeunes de l'espace francophone (Ouedraogo, Harton et Marcoux 2014, 2016), montraient ainsi que les jeunes de 15 à 24 ans représentent entre la moitié et les deux tiers de la population totale au chômage dans les pays francophones d'Afrique du Nord comme le Maroc (40,9 %) et l'Égypte (62,9 %), ceux des pays francophones d'Afrique subsaharienne comme le Burkina Faso (52,9 %), le Niger (63,8 %) ou le Cap-Vert (66,4 %), ceux de l'Océan indien comme Maurice (41,7 %), Sao Tomé-et-Principe (66,7 %) et ceux francophones d'Asie comme le Vietnam (46,2 %) et le Laos (56,8 %) (Ouedraogo, Harton et Marcoux 2014). Il ne s'agit pas de promouvoir un engagement humanitaire des régions du Québec dans la Francophonie, mais simplement d'une convergence d'intérêts entre des régions à la recherche de main-d'œuvre et de populations et d'autres présentant des excédents de main-d'œuvre par rapport aux capacités d'absorption du moment.

L'expérience d'attraction des jeunes étudiants étrangers au Québec a montré que la présence de jeunes francophones permet de revitaliser les collectivités régionales, de renouveler les ressources humaines dans les entreprises, les institutions publiques, de recréer des services grâce à l'émergence de nouveaux besoins. L'entente signée par le Québec avec l'Île-de-la-Réunion a ainsi été concluante pour les établissements d'enseignement et de formation et pour les collectivités locales du Québec par l'attraction de nouvelles populations. Il serait opportun pour les régions du Québec d'explorer les opportunités d'élargir ce type d'entente à d'autres zones de la francophonie qui ont une clientèle jeune et dynamique à partager avec les régions du Québec. L'impact de ce type de flux migratoires dans la revitalisation des régions rurales d'accueil a été prouvé depuis les années 50 en Ontario comme on l'a vu plus haut. Ses effets positifs sur les pays de départ sont aussi de plus en plus connus et documentés.

Des modèles originaux et adaptés aux besoins des régions potentielles de départ et celles d'accueil comme le Québec peuvent aussi être imaginés. Des migrations temporaires permettant à des jeunes francophones de perfectionner leurs parcours professionnels ou leur projet d'entreprise peuvent être

prises en place. Les régions du Québec peuvent servir d'accueil comme de région de départ pour des jeunes qui ont besoin d'une expérience ailleurs. Des projets de jumelage ou de coopération décentralisée entre collectivités rurales du Québec et d'ailleurs de la Francophonie permettraient aux territoires régionaux et à leurs acteurs économiques et sociaux de participer au mouvement de mondialisation des échanges qui profitent surtout aux grandes métropoles. L'État québécois a certainement un rôle à jouer en encourageant ce type d'échange qui permettrait aux régions de trouver dans l'espace francophone des parades contre leur dévitalisation démographique.

4. Un partenariat économique avec les régions ressources des pays francophones d'Afrique à promouvoir

En Abitibi, région minière d'excellence, le savoir-faire des entreprises de biens et services desservant les compagnies minières est aujourd'hui exporté au Sénégal, au Burkina Faso, au Mali et ailleurs en Afrique grâce à 48^e Nord international. À titre d'exemple, en 2015, la région de l'Abitibi a accueilli une quarantaine de délégués de l'industrie minière de la Côte d'Ivoire, du Burkina, du Sénégal et de la Guinée-Conakry. Les villes de Rouyn-Noranda, de Val-d'Or, d'Amos, et de La Sarre sont aujourd'hui ouvertes sur ces pays francophones grâce à quelques entreprises comme ASDR Canada, Delom Services, Blais Export, SEMAFO, Moreau et IAMGold. Ces entreprises ont contribué à la construction de mines en Afrique de l'Ouest au cours des dix dernières années et ont maintenant des stratégies d'implantation, de développement de compétences et de transfert d'expertises sur ce marché.

À la suite de l'initiative de 48^e Nord international et son programme de renforcement des capacités déployées au Burkina Faso, les réalisations suivantes se concrétiseront en 2018 :

- Un projet structurant de concassage incluant l'importation d'un équipement d'une valeur d'un million de dollars, qui engendrera la création de 15 emplois;
- Un investissement initial de 500 000 \$ pour l'implantation d'un centre de service et réparations, à Ouagadougou, qui créera 20 emplois;

- L'initiation de pourparlers avec le gouvernement du Burkina Faso et la coopération internationale de Taiwan pour l'utilisation de centres de formation professionnelle technique pour le développement des compétences des métiers manufacturiers (électriciens, usineurs, mécaniciens, soudeurs, tuyauteurs)⁵;
- En 2015, selon le bilan annuel réalisé par l'organisme 48^e Nord International, les exportations du Canada vers le Burkina Faso se chiffraient à 23,4 millions de dollars, dont 65 % provenaient de la province de Québec. C'est dire que le lien avec la Francophonie joue un rôle important dans le développement des affaires à l'international.

SEMAFO est une société minière canadienne qui a des activités de production et d'exploration aurifère en Afrique occidentale. La Société exploite actuellement deux mines d'or au Burkina Faso et possède des projets d'exploration en Côte d'Ivoire. La vision stratégique qu'a SEMAFO de ce partenariat « consiste à maximiser la valeur pour ses actionnaires par la gestion efficace de ses actifs existants ainsi que par la recherche d'occasions de croissance interne et stratégique en Afrique occidentale » (SEMAFO, 2010). C'est donc dire qu'on peut avoir une approche purement économique et faire des affaires rentables pour tous avec les régions francophones d'Afrique. Un des enjeux majeurs pour cette entreprise au Burkina serait d'ailleurs de pérenniser ses activités en maintenant son permis social d'exploiter. Pour ce faire, elle s'est engagée dans le développement de compétences, la création d'emplois et le développement durable dans ses pays d'implantation.

Natougou est un gisement aurifère à haute teneur situé dans la région est au sud-est du Burkina Faso dont la construction est en cours, et la première coulée d'or prévue au deuxième semestre de 2018. Selon la haute direction de SEMAFO (2016), les dépenses initiales en immobilisation pour cette mine étaient de l'ordre de 219 millions de dollars US. C'est dire l'importance de ces projets. Le projet Natougou n'est pas le seul, pour le même pays et dans la même région, quatre autres projets sont en cours avec des entreprises canadiennes. Les entreprises de biens et services desservant les compagnies minières possèdent une expertise qui vaut son pesant d'or. Elles ont aussi un avantage concurrentiel, la langue française qui leur

permettrait de se positionner sur le marché des ressources en Afrique, un marché dans lequel elles pourraient pénétrer soit directement, soit comme partenaire d'entreprises chinoises, indiennes, américaines ou brésiliennes. Quoi de mieux pour se mondialiser, donc, que cette croissance en Afrique pour une région comme l'Abitibi ? Ce marché est aussi en demande de formation de main-d'œuvre dans des domaines techniques où l'offre francophone et nord-américaine du Québec est particulièrement la bienvenue.

Selon une étude menée par Bhushan en 2013 pour l'Institut Nord-Sud, « le rendement fiscal total ou la valeur totale de tous les produits des mines de propriété canadienne en Afrique en 2012 était d'environ 7,6 G \$. En 2011, ce montant était d'environ 4,1 G \$ » (Bhushan, 2013, p. 9). Les principales compagnies canadiennes de production étaient First Quantum, Lundin Mining, New Dawn Mining, Franco-Nevada, IAM Gold, Kinross, Galane, Barrick Gold, Nevsun Resources et Semafo. L'or et le cuivre sont de loin les plus importants produits des compagnies canadiennes situées en Afrique. Selon cette étude, Les pays où se situe la majorité des compagnies canadiennes à l'étape de la production sont la Zambie, la République démocratique du Congo, le Ghana, le Zimbabwe, et le Burkina Faso » (Bhushan, 2013, p. 9). Cette offre va également avec des besoins en biens et services dans lesquels les entreprises québécoises ont un réel avantage concurrentiel qui n'est pas forcément saisi. Et c'est à ce niveau que les fournisseurs régionaux et l'expertise développée dans les régions ressources et dans les régions manufacturières pourraient trouver des marchés naturels.

Conclusion

Les régions ressources du Québec tout comme les régions manufacturières regorgent de ressources, de services et d'expertises répondant aux multiples besoins des régions francophones d'Afrique : besoins en éducation et formation, besoins en expertise dans le domaine des mines, besoins en services accompagnant les installations minières, besoins en production d'énergie et d'électricité. Ces régions peuvent aussi répondre en partie aux besoins des régions du Québec en ressources humaines et démographiques grâce à une main-d'œuvre jeune et dynamique. Plusieurs institutions d'enseignement

et de formation dans les régions du Québec bénéficient déjà d'un rajeunissement de leur clientèle grâce à l'ouverture sur les régions francophones d'Europe et d'Afrique où les jeunes sont à la recherche d'une offre de formation francophone de qualité. Les établissements régionaux du Québec demeurent cependant à la traîne comparativement à leurs homologues des métropoles et surtout, du reste du Canada.

Sur le plan des échanges économiques, on note déjà que plusieurs entreprises canadiennes du domaine des mines sont présentes en Afrique, notamment au Burkina Faso, au Sénégal, en Mauritanie, en Côte d'Ivoire. Là aussi, on constate une présence moins marquée des entreprises régionales québécoises, malgré l'avantage culturel et linguistique dont elles disposent dans cet espace. En effet, l'étude de l'Institut Nord-Sud citée plus haut (Bhushan, 2013) montre que les neuf entreprises minières détenant les plus grandes parts du marché africain (partie francophone et anglophone) sont originaires du reste du Canada, de sorte que l'acteur francophone majeur (SEMAFO) n'intervient qu'en dixième position (Bhushan, 2013). Les régions ressources qui ont développé une expertise poussée dans l'exploitation et la transformation des ressources naturelles comme le bois, l'agriculture, la pêche, l'eau, l'électricité sont presque absentes de cet espace dont le potentiel et la demande sont pourtant immenses.

L'Afrique francophone est donc à un point tournant grâce à un dividende démographique extrêmement favorable. Le Québec qui a une proximité culturelle et linguistique avec cet espace a tout avantage à y associer ses régions à la recherche d'un meilleur positionnement dans l'économie mondiale. Dans l'immédiat, les besoins en service de l'Afrique francophone et ses ressources humaines et démographiques peuvent aider les régions du Québec à répondre aux trois défis que sont : i) l'attraction des jeunes et des nouvelles populations en région; ii) le déficit de clientèles dans les établissements d'enseignement et de formation en région, iii) les besoins de marché et de main-d'œuvre dans les PME régionales.

Une stratégie de développement régional tournée vers une plus grande coopération avec les autres régions francophones du monde et la valorisation des institutions culturelles, sociales et éducatives

dans cette coopération contribuerait de manière plus durable à la revitalisation des régions du Québec. La focalisation sur les ressources naturelles, l'entrepreneuriat ou le développement économique en oubliant que ces institutions sont aussi productrices de biens et services ayant une valeur économique est contre-productive. Une telle perspective

plus élargie du développement régional qui considère les ressources institutionnelles comme du capital au même titre que les ressources naturelles et les entreprises permet d'envisager l'essor de ces régions sur la base de tout le capital dont elles disposent et non pas seulement sur ce qui leur manque ou ce qui les handicape (vieillesse, éloignement, manque de diversification économique, etc.).

NOTES

- 1 En 2023, le nombre des 65 ans et plus serait plus important que les moins de 20 ans.
- 2 Données en ligne. Repéré à <http://www.midi.gouv.qc.ca/fr/recherches-statistiques/stats-immigration-recente.html>
- 3 Cette logique est à l'origine du programme ÉduQuébec qui offre à ceux parmi eux qui sont inscrits dans des établissements d'enseignement en région la possibilité de travailler après deux sessions de cours.
- 4 Entre octobre 2005 et octobre 2006, dix ententes seront conclues avec autant de CRÉ (Conférence régionale des élus).
- 5 On consultera : 48e Nord International. Revue annuelle 2016/2017. Repéré à www.48inter.com

RÉFÉRENCES

- Bureau Canadien de l'éducation Internationale (BCEI) (2016). *Faits et chiffres. Résultats et potentiel du Canada en matière d'éducation internationale*. Repéré à <https://cbie.ca/fr/media/faits-et-chiffres/>
- Beshiri, R. (2005). "Immigration in Rural Canada". Presentation at the NRRN National Workshop, Brandon, MB: Rural Development Institute. Repéré à <http://www.brandonu.ca/rdi/files/2011/08/RolandBeshiri.pdf>
- Beshiri, R. et Alfred, E. (2002). Immigrants in Rural Canada. *Rural and Small Town Canada Analysis Bulletin*, 4(2). Repéré à <https://www150.statcan.gc.ca/n1/en/pub/21-006-x/21-006-x2002002-eng.pdf?st=rIOTi-ny>
- Bhushan, A. (2013). *Les ressources naturelles du Canada et de l'Afrique : principales caractéristiques pour 2013*. Ottawa, ON: Institut Nord-sud. Repéré à <http://www.nsi-ins.ca/wp-content/uploads/2014/05/Report-Canada-and-Africas-Natural-Resources-FRENCH.pdf>
- Bollman, R. D., Beshiri, R. et Clemson, H. (2007). Les immigrants au Canada rural. *Nos diverses cités*, 3, 9-16. Repéré à http://publications.gc.ca/collections/collection_2008/cic/Ci2-1-3-2007F.pdf
- Cégep de la Gaspésie et des Îles (2016). *Rapport annuel 2015-2016*. Gaspé, QC : Auteur. Repéré à <http://www.cegepgim.ca/images/lecegep/documentsofficiels/Rapport%20annuel%202015-2016.pdf>
- Cégep de la Gaspésie et des Îles (2017). *Rapport annuel 2016-2017*. Gaspé, QC : Auteur. Repéré à <https://www.cegepgim.ca/images/Rapport%20annuel%202016-2017.pdf>
- Collins, J. (2007). Les immigrants en région et en milieu rural en Australie. *Nos diverses cités*, 3, 39-44. Repéré à http://publications.gc.ca/collections/collection_2008/cic/Ci2-1-3-2007F.pdf
- Di Biase, S. et Bauder, H. (2005). Immigrant Settlement in Ontario: Location and Local Labour Markets. *Canadian Ethnic Studies / Etudes ethniques du Canada*, 37(3), 114-135.
- Hage, G. (1998). *White Nation: Fantasies of White Supremacy in a Multicultural Society*. Sydney, Australie: Pluto Press.
- Institut de la statistique du Québec (2014). *Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2011-2061*. Québec, QC: Auteur. Repéré à <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/perspectives/perspectives-2011-2061.pdf>
- Johnson, K. (2003). Unpredictable Directions of Rural Population Growth and Migration. Dans D. L. Brown et L. E. Swanson (Éds). *Challenges for Rural America in the Twenty-First Century*, (pp. 19-31). University Park, PA: Pennsylvania State University Press.
- Kunin, Roslyn et Associés (2012). Impact économique du secteur de l'éducation internationale pour le Canada, Affaires étrangères et commerce international Canada.

- Ladouceur, S. (2016). *Indice de vitalité économique des territoires. Bulletin d'analyse*. Québec, QC: Institut de la statistique du Québec. Repéré à <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/economie/indice-vitalite-economique/bulletin-indice.pdf>
- Manegre, J.-F. (1993). *L'immigration et le marché du travail. Un état de la question*. Montréal, QC: Conseil des communautés culturelles et de l'immigration.
- Marcoux, R., Ouedraogo, A. E. et Harton, M.-E. (2016). *Portrait des jeunes de l'espace francophone 2014*. Québec, QC: Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (ODSEF).
- Gouvernement du Québec (2004). Direction des affaires publiques et des communications du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration. (2004). *Des valeurs partagées, des intérêts communs. Pour assurer la pleine participation des Québécois des communautés culturelles au développement du Québec*. Montréal, QC : Gouvernement du Québec. Repéré à <http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/planification/PlanAction20042007-integral.pdf>
- Observatoire de la langue française de l'OIF (2016). *La langue française dans le monde 2016*. Éditions Nathan, Paris, France. Repéré à <https://www.francophonie.org/Langue-Francaise-2014/projet/Rapport-OIF-2014.pdf>
- Ouedraogo, A. E., Harton, M.-E. et Marcoux, R. (2014). *Portrait des jeunes de l'espace francophone 2014*. Québec, QC: Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone (ODSEF).
- Ouedraogo, A. E. et Boisjoly, J. (2012). L'impact des modes de socialisation dans l'intégration des jeunes issus de l'immigration. Le cas d'une cohorte de jeunes installés dans des régions de l'Est-du-Québec. Dans L. Y. Brisset et C. Sabatier (Éds). *Adaptation et socialisation des minorités en région*, (pp. 225-241). Québec, QC: Presses de l'Université Laval.
- Reitz, J.G. (2005). 'Tapping Immigrants' Skills: New Directions for Canadian Immigration Policy in the Knowledge Economy. *Law and Business Review of the Americas*, 11(3), 409-432. Repéré à <https://scholar.smu.edu/cgi/viewcontent.cgi?referer=https://www.google.com/&httpsredir=1&article=1213&context=lbra>.
- Rosly Kunin & Associates Inc. (2012). *Economic impact of international education in Canada*. Vancouver, BC: Auteur.
- SEMAFO (29 avril 2010). *La responsabilité sociale d'entreprise demeure prioritaire* [Communiqué de presse]. Repéré à <https://www.semafo.com/French/nouvelles-et-medias/communiques-de-presse/communiques-de-presse-details/2010/SEMAFO--La-responsabilite-sociale-dentreprise-demeure-prioritairebr-La-Fondation-SEMAFO--pour-faire-une-difference-marquante-en-Afrique-occidentale/default.aspx>
- SEMAFO (22 décembre 2016). *SEMAFO obtient le permis d'exploitation minière pour le projet Natougon* [Communiqué de presse]. Repéré à <https://www.semafo.com/French/nouvelles-et-medias/communiques-de-presse/communiques-de-presse-details/2016/SEMAFO-obtient-le-permis-dexploitation-miniere-pour-le-projet-Natougon/default.aspx>
- Simard, J.-F. (1994). *Contribution à une réflexion sur la régionalisation de l'immigration: résultats d'une recherche-action menée auprès d'intervenants socio-économiques de la MRC Rimouski-Neigette* (Mémoire de maîtrise inédit). Université du Québec à Rimouski, Québec, QC.
- Université du Québec à Rimouski (2017). *Rapport annuel du vice rectorat à la formation et à la recherche 2016-2017*. Rimouski, QC: Auteur. Repéré à https://www.uqar.ca/uqar/universite/a-propos-de-luqar/documentation_institutionnelle/rapport_annuel_du_vrfr_2016-2017_version_web.pdf